

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 27 (1901)
Heft: 16

Artikel: Exposition cantonale vaudoise de Vevey en 1901
Autor: Panchaud, Ch.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-22142>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

actuelle; nous voulons parler des expériences de M. le chevalier Guidi, professeur à l'Ecole royale des Ingénieurs à Turin.

Nous nous étions contenté de résumer ces expériences dans notre communication de novembre 1900, mais nous sommes heureux de donner ici la traduction complète du mémoire de M. le professeur Guidi; nous le remercions sincèrement de l'autorisation qu'il a bien voulu nous en accorder et nous remercions notre jeune collègue, M. Paris, d'avoir traduit si nettement la pensée de l'auteur et son langage aussi harmonieux que précis. (A suivre.)

Exposition cantonale vaudoise de Vevey en 1901

par M. CH. PANCHAUD, ingénieur

Directeur des travaux de la Ville de Vevey

Le 28 juin dernier s'est ouverte à Vevey l'Exposition cantonale vaudoise. Les lecteurs du *Bulletin* liront peut-être avec intérêt quelques détails sur cette importante manifestation de la vie vaudoise.

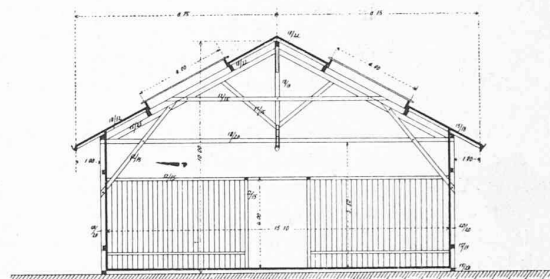
Avant de passer au contenu, examinons le contenant, soit les

bâtiments. L'emplacement choisi a été la Grande Place et la rue Louis-Meyer. En 1899 un concours fut ouvert entre les architectes vaudois ou domiciliés dans le canton de Vaud. Sept projets furent soumis à l'approbation du jury qui accorda des primes aux trois suivants :

Honos alii artes, par M. Ch. Corgny de Vevey, 1^{er} prix, 800 fr.

Pro Arte, par MM. Maurice Wirz à la Tour de Peilz et V. Chaudat à Vevey, 2^{ème} prix, 500 fr.

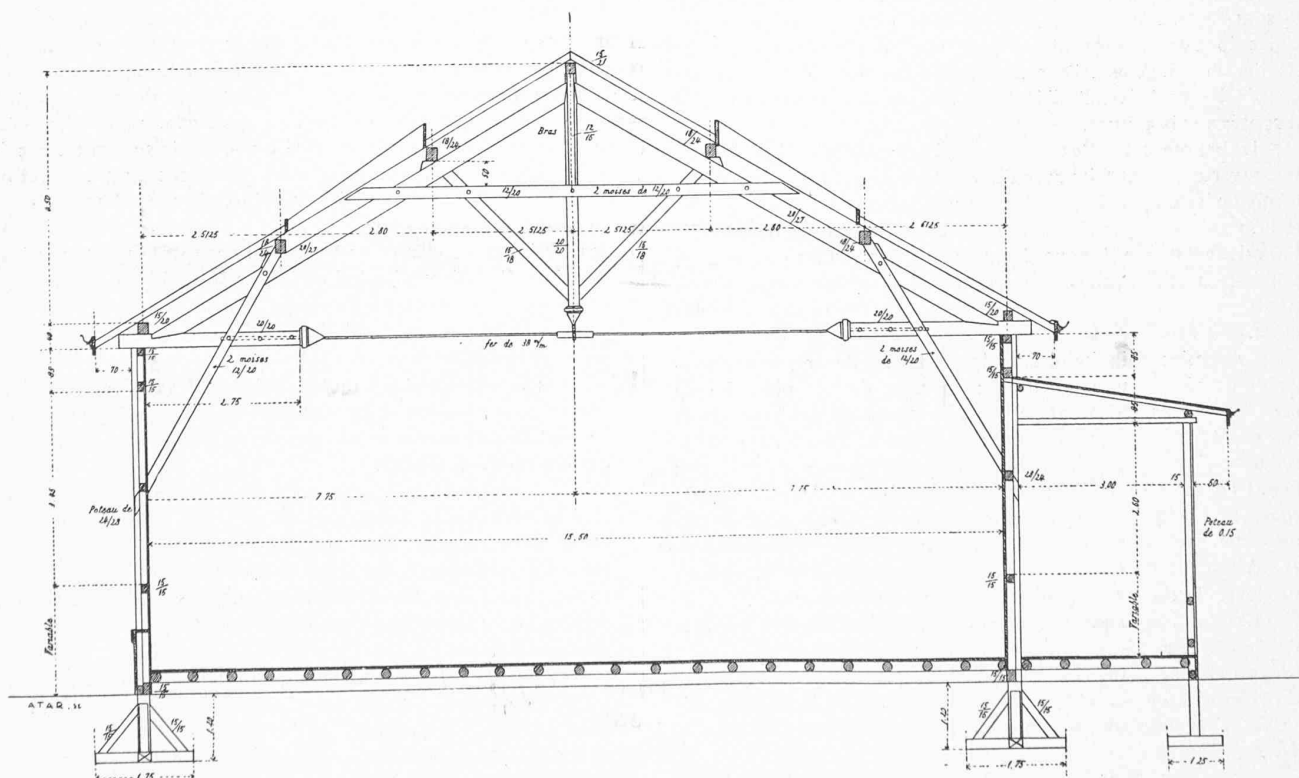
Pavillon des Beaux-Arts



échelle 1/100

Forme courante

(Portée = 15,50)



EXPOSITION CANTONALE VAUDOISE EN 1901

Feuille de trèfle, par M. G. Epiteaux à Lausanne, 3^{me} prix, 300 fr.

Le projet ayant obtenu le premier prix fut admis par la Commission centrale de l'Exposition qui chargea le jeune architecte veveysan de procéder à l'élaboration des plans d'exécution et de la mise au concours des différents travaux. Quelques modifications de peu d'importance ont dû être apportées au plan primitif pendant la période d'exécution.

Les bâtiments de l'Exposition proprement dite présentent en plan la forme d'un vaste trapèze disposé sur la Grande Place, deux ailes s'écartent en éventail dans la direction du lac.

Dans l'aile nord, à droite et à gauche de l'entrée principale, sont disposés les bureaux du commissaire, de la police, de la presse, service sanitaire, salon de réception, poste, téléphone et télégraphe.

Les deux ailes latérales sont réunies du côté du lac par un large promenoir comportant en son milieu le pavillon des forêts, chasse et pêche. Ce dernier pavillon comprend au sous-sol un aquarium.

Dans l'intérieur du fer à cheval se trouvent les pavillons réservés aux vins vaudois et à l'institut agricole, le Kiosque à musique, les W. C. et divers pavillons de vente. Un promenoir couvert borde la façade inférieure des bâtiments principaux.

Sur la galerie ouest s'embranchent une galerie conduisant à la cantine de l'Exposition, construite dans la rue Louis-Meyer. Dans cette même rue nous trouvons encore les emplacements couverts réservés aux expositions permanentes ou temporaires de l'agriculture.

Le bâtiment destiné à l'Exposition fédérale des Beaux-Arts se trouve non loin de là dans une propriété sise le long de la Veveyse.

A part les galeries principales, la cantine et le bâtiment des Beaux-Arts, tous les couverts des pavillons sont construits en bois rond non écorcé.

Les galeries industrielles destinées à recevoir une lourde couverture et exposées tout spécialement au vent du sud, ont été construites en bois équarri. Les fermes ont une portée de m 15,50 et sont distantes de m 4,46. La toiture est couverte en vieilles tuiles dont une partie seulement est naturelle, le reste n'étant que de l'imitation. A part l'aile nord et les pavillons d'angle éclairés par de larges baies, l'éclairage se fait par des lanternes vitrés disposés sur la toiture.

Le bâtiment des Beaux-Arts a été construit plus légèrement, la couverture étant faite avec du carton bitumé. Il est disposé en forme de T. La galerie principale a une longueur de m 57,50; les fermes ont une portée de m 15,10 et sont distantes de m 4,78. La galerie latérale, longue de m 20,20 a des fermes plus petites, portée m 14,14, équidistance m 5,05. L'éclairage se fait par la toiture au moyen de grands lanternes. Un velum tamise la lanterne.

La cantine qui s'étend dans la rue Louis-Meyer sur une longueur de 75 m et une largeur de 26 m peut donner place à 1700 personnes assises. En cas de concert, le nombre des places peut être porté à 2600 en transformant les tables en bancs. A cet effet, les tables formées de 2 planches simplement posées sur des pieux fichés en terre se replient par une charnière et viennent s'intercaler entre les pieux sur une traverse disposée à la hauteur voulue. Le système est très simple et permet une transformation rapide.

A l'extrémité de la cantine, a été construite une vaste scène surélevée destinée aux manifestations musicales et autres.

Les fermes de la cantine présentent un aspect très léger. La portée est de m 25,40; la distance entre fermes est de 5 m.

Malgré les grandes dimensions des pièces de bois et la hauteur considérable du faite, 15 m au dessus du sol, le montage des fermes s'est effectué sans accident grâce à un large chariot roulant.

La couverture de la cantine a été faite en carton bitumé; des lanternes sont disposés de distance en distance.

L'architecte de l'Exposition n'ayant pu se charger de la direction générale des travaux, le Comité des constructions ayant à sa tête M. Victor Chaudet, architecte, a rempli cette tâche et l'a menée à bonne fin.

Dans un prochain article nous aurons l'occasion d'examiner en détail les objets exposés, en particulier ceux pouvant intéresser les ingénieurs et architectes.

(A suivre)

Ch. PANCHAUD, ingénieur.

RAPPORT DE M. CONSTANT BUTTICAZ

Membre suppléant du Jury international

Matériel et procédés généraux de la mécanique et appareils divers de la mécanique générale

à l'Exposition Universelle de Paris 1900

(Suite, voir : p. 105 et 119)

CHAPITRE III

Machines servant à la manœuvre des fardeaux

Un fait à signaler tout spécialement dans ce domaine, c'est la réclame coûteuse mais de bon goût, faite par les constructeurs pour faire connaître leurs produits. Les prospectus exécutés avec tous les perfectionnements apportés par les progrès les plus récents sont remarquables, tant par leur bien fini que par leur intéressant contenu.

Il faut dire également à la louange des chefs d'usines de construction qu'ils se sont efforcés de procurer à leur personnel, sinon des salaires très élevés, au moins des conditions d'existence très satisfaisantes.

Les constructeurs étrangers ont la spécialité de grouper certains types de machines et d'absorber pour ainsi dire toute la consommation pour obtenir une production économique.

Quelques-uns semblent avoir adopté la devise de Goethe : « Ce n'est qu'en se bornant qu'on peut passer maître. » C'est donc la spécialisation à outrance qui a été la source du succès, non seulement des fabriques, mais également du travail individuel; aussi, y a-t-il lieu d'attirer spécialement l'attention des constructeurs suisses sur ce point. La France et l'Allemagne ont des fabriques d'appareils de levage qui occupent jusqu'à plusieurs centaines d'ouvriers. Nos industriels suisses, si bien outillés pour la construction de cette catégorie d'engins, n'ont pas exposé leurs produits et c'est grand dommage, car ils eussent certainement remporté de brillants succès.

Les *palans*, les plus simples engins de levage, sont représentés par une diversité d'appareils très importante, mais dont aucune n'offre d'innovation marquante, ce qui nous dispense d'en tenir dans plus de détails.

Les *treuils* à vapeur sont également très employés et remplacent les manœuvres à main partout où la vapeur est à disposition. Des maisons très connues fabriquent ces engins depuis bien des années et présentent des types de treuils d'une force variant de 1500 à 300 kilos. Des *cabestans* de grande puissance, pouvant exercer une traction de 43 tonnes sur un seul brin sont également en activité.

Les *grues à potence* sont d'un emploi courant. Ici encore, il y a lieu de regretter que la Suisse n'ait pas exposé ses spécialités en fait d'engins électriques; ceux qui figurent à l'Exposition sont loin de valoir ceux dont nous disposons dans nos ateliers.

Les *grues fixes* n'offrent rien de particulier. Celles de 20 tonnes pour fonderies sont devenues d'un usage courant; les crochets